



NOTRE PROJET ÉDUCATIF 2023-2027 École Fleurs-de-Soleil



MISSION

Favoriser un environnement d'apprentissage où nos élèves peuvent évoluer dans un climat positif et cultiver leur désir d'apprendre grâce à des expériences éducatives stimulantes et adaptées.

VISION

Encourager la collaboration et la cohérence entre tous les intervenants pour créer un environnement d'apprentissage respectueux et harmonieux, où nos élèves pourront s'épanouir et devenir de meilleures personnes.



NOS VALEURS : LA PERSEVERANCE, LE RESPECT ET L'AUTONOMIE

1. But et définition du projet éducatif
2. Encadrements légaux
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
6. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
7. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
8. Transmission et diffusion du projet éducatif
9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif
10. Reddition de compte du projet éducatif

1. BUT ET DEFINITION DU PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et du centre de services.

2. ENCADREMENTS LÉGAUX

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec le centre de services.
 - respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)⁴ ;
 - couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
 - respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre en ce qui a trait à la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
 - assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1)

Dans l'analyse du contexte, notamment des résultats obtenus par l'établissement d'enseignement au regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, la pertinence d'une intégration de ces orientations et de ces objectifs dans le projet éducatif doit

être évaluée. Dans le respect du principe de subsidiarité, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible, qui peut alors être différente de celle établie par le centre de services scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui figurent dans le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

Contexte dans lequel évolue l'établissement d'enseignement (LIP, articles 37, 74, 97.1)

3. GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJE ÉDUCATIF

Le groupe qui a travaillé à l'élaboration du projet éducatif de l'école était composé d'une équipe multidisciplinaire comprenant des enseignants, la direction, des techniciennes en éducation spécialisée, la responsable du service de garde et d'autres intervenants clés. Les membres du groupe ont travaillé ensemble pour analyser les données disponibles sur l'école, notamment les résultats et le sondage effectué auprès des parents et du personnel. Tout le personnel de l'école a été impliqué dans le processus d'élaboration du projet éducatif afin de s'assurer que les valeurs et les priorités de l'école étaient bien représentées. Les membres du groupe ont pris le temps de réfléchir à ce qui était important pour l'école et pour les élèves, en se basant sur les valeurs et la vision de l'école. Les vulnérabilités ont été identifiées collectivement lors des rencontres de groupe. Les membres du groupe ont pris le temps d'écouter les perspectives des autres et ont travaillé ensemble.

Voici la liste des participants : 2022-2023

Mme Nathalie Lessard	Directrice
Mme Anny Rodrigue	Enseignante, école primaire Fleurs-de-Soleil
Mme Méliza Pouliot	Enseignante, école primaire Fleurs-de-Soleil
Mme Isabelle Racine	Enseignante, école primaire Fleurs-de-Soleil
Mme Arline Morin	Enseignante, école primaire Fleurs-de-Soleil
Mme Marie-Ève Veilleux-Venables	Enseignante, école primaire Fleurs-de-Soleil
Mme Guyanne Bouchard	Responsable du service de garde.

Voici la liste des participants : 2023-2024

Mme Nathalie Lessard	Directrice
Mme Anny Rodrigue	Enseignante, école primaire Fleurs-de-Soleil
Mme Marie-Pier Lehoux	Enseignante, école primaire Fleurs-de-Soleil
Mme Méliza Pouliot	Enseignante, école primaire Fleurs-de-Soleil
Mme Isabelle Racine	Enseignante, école primaire Fleurs-de-Soleil
Mme Arline Morin	Enseignante, école primaire Fleurs-de-Soleil
Mme Chantal Audet	Enseignante, école primaire Fleurs-de-Soleil
Mme Guyanne Bouchard	Responsable du service de garde.

Voici la liste des personnes consultées ou qui ont participé partiellement :

Mme Élisabeth Gosselin	Orthopédagogue
Mme Véronique Nadeau	Conseillère pédagogique
Mme Chantal Blouin	TES
Mme Johanne Therrien	TES

4.Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Dans cette section, l'établissement doit dresser la liste des consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif. (LIP, article 74)

Le projet éducatif doit émerger du milieu, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire. (LIP, article 7)

Pour l'élaboration du projet éducatif, nous avons mené quelques consultations auprès de la communauté scolaire. Tout d'abord, nous avons analysé les besoins de l'école et les défis auxquels elle fait face. Ensuite, le centre de services a envoyé un sondage aux parents et nous avons reçu des réponses de 20 % des parents du secteur. Grâce à ce sondage, nous avons pu mieux analyser nos forces, nos défis et identifier les priorités d'actions pour notre école. Nous avons également pu mieux comprendre les priorités des parents et leurs

attentes envers l'école. Ces consultations ont été essentielles pour l'élaboration d'un projet éducatif qui répond aux besoins de tous les acteurs de la communauté scolaire.

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

École Fleurs-de-Soleil

L'école Fleurs-de-Soleil est située à Sainte-Justine, dans la MRC des Etchemins. La population de cette municipalité est de 1828 habitants, mais elle connaît depuis quelques années un changement important dû à l'immigration liée à l'embauche de travailleurs chez Rotobec. Ces travailleurs proviennent principalement du Costa Rica et de la Colombie. Quelques mois plus tard, leur famille les rejoint. Le personnel de l'école Fleurs-de-Soleil a démontré une excellente capacité d'adaptation pour accueillir les nouveaux élèves immigrants. Les enfants immigrants ont également réussi à s'adapter rapidement à leur nouvel environnement. Un service de francisation a été mis en place dans le secteur, avec deux classes de francisation qui ont été ouvertes pour les élèves qui en ont besoin. Nous sommes fiers de l'ouverture d'esprit et de la tolérance que notre communauté scolaire démontre envers les nouveaux arrivants. Cela renforce la qualité de l'enseignement que nous offrons et contribue à la diversité culturelle de notre école.

Le village de Sainte-Justine est un endroit dynamique situé au cœur de la nature. Parmi les industries du village, on retrouve une usine de vêtements nommé Katvin, une entreprise forestière, une compagnie de transport scolaire et une compagnie d'usinage. Rotobec est également un employeur important dans la région, avec des postes dans la fabrication de grappins et autres équipements pour l'industrie forestière. Il y a également de nombreux commerces disponibles dans le village, notamment une boucherie-restaurant, un restaurant, un dépanneur, une station-service, une quincaillerie, une épicerie Coop IGA, une fleuriste et une multitude de garderies, salons de coiffure et d'esthétique. On retrouve une clinique dentaire, une clinique médicale et une pharmacie. Le village de Sainte-Justine est donc un endroit où il fait bon vivre, avec une communauté dynamique et des services pratiques à proximité.

L'école Fleurs-de-Soleil est une école primaire qui accueille 112 élèves de la maternelle 4 ans à la 3^e année. Les élèves complètent leur parcours primaire à l'école des Appalaches. L'école Fleurs-de-Soleil accueille les élèves des villages voisins, tel que Saint-Luc et Saint-Cyprien, dont les écoles de village sont fermées. Le programme Passe-Partout est également offert à l'école Fleurs-de-Soleil pour les enfants de 4 ans, afin de les préparer à leur entrée à la maternelle. En outre, 9% de la clientèle de l'école est hispanophone, ce

qui reflète la diversité culturelle de la région. L'école-Fleurs-de-Soleil offre un environnement d'apprentissage accueillant et stimulant pour les jeunes du secteur. Les enseignants et le personnel sont dévoués et engagés dans leur rôle d'éducateurs.

L'école Fleurs-de-Soleil accueille une clientèle diversifiée, comprenant notamment des élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation, tels que les élèves EHDAA. Sur un total de 112 élèves, 3 d'entre eux ont été identifiés. En outre, 5 élèves ont un plan d'intervention pour les aider à atteindre leurs objectifs scolaires. L'indice de défavorisation du ministère de l'éducation est de 3, ce qui signifie que la clientèle de notre école est issue d'un milieu relativement favorisé. Cet indice peut avoir un impact sur les besoins et les attentes des élèves et de leur famille, ainsi que sur les pratiques pédagogiques de l'équipe éducative. Il est important de se souvenir que même si la clientèle de notre école est considérée comme relativement favorisée, cela ne signifie pas nécessairement que tous les élèves ont les mêmes besoins ou les mêmes chances de réussite. Il est important de s'assurer que tous les élèves reçoivent le soutien et les services dont ils ont besoin pour réussir. Il convient également de noter que l'école Fleurs-de-Soleil n'a pas de classe de cheminement particulier. Cela signifie que tous les élèves, quel que soit leur niveau de compétence, apprennent ensemble dans les mêmes classes. Cette approche peut offrir des avantages au niveau de l'inclusion et de la cohésion sociale. Cependant, cela peut également présenter des défis pour répondre aux besoins particuliers de certains élèves. Si un élève a cumulé plus de deux ans de retard et qu'il a besoin des services d'une classe de cheminement, il doit se rendre à l'École des Appalaches de Sainte-Justine qui est située à environ 1 km de notre école.

Le personnel de l'école Fleurs-de-Soleil est composé de 18 membres. Les postes occupés dans cette école comprennent des enseignants, des techniciennes en éducation spécialisée, une technicienne en service de garde, des éducatrices en service de garde, une secrétaire et une direction. Les enseignantes sont responsables de la planification et de l'enseignement des programmes scolaires à leurs élèves. Ils sont chargés de fournir une éducation de qualité et d'aider les élèves à développer leurs compétences académiques et sociales. Les techniciennes en éducation spécialisée, quant à elles, travaillent en collaboration avec les enseignants pour offrir un soutien et une aide supplémentaire aux élèves ayant des besoins spéciaux. La technicienne en service de garde est responsable de la supervision des élèves avant et après les heures de classe. Elle organise également des activités récréatives pour les élèves, favorisant ainsi leur développement social et physique. La secrétaire est chargée de la gestion administrative de l'école, notamment de la gestion des dossiers des élèves et de la coordination des

communications avec les parents. La direction, quant à elle, est responsable de la gestion globale de l'école et dirige l'équipe du personnel. Elle est en poste depuis 4 ans et partage sa tâche dans 3 écoles. La stabilité du personnel de l'école Fleurs-de-Soleil offre de nombreux avantages, notamment la continuité dans les relations enseignants-élèves, la capacité à planifier à long terme et la possibilité de développer des relations de travail solides et de confiance avec les collègues et les parents.

Au point de vue technologique, l'école a fait l'achat de matériel en robotique au cours des dernières années. Cette année, les enseignantes ont eu la possibilité d'être accompagnées par Mme Denise St-Pierre pour la mise en place d'activités en lien avec la robotique. Afin d'utiliser le matériel informatique à son plein potentiel, elles auront besoin dans les prochaines années de temps pour s'appropriier le matériel. Également, l'utilisation des iPads est de plus en plus fréquente à l'école. À l'été 2021, nous avons reçu une vingtaine de Chromebook.

Au niveau pédagogique, les enseignantes ont décidé de travailler les fonctions exécutives puisque ces dernières favorisent la réussite éducative des élèves. En ce sens, elles représentent un facteur de protection du cheminement scolaire des apprenants. S'intéresser aux fonctions exécutives apparaît donc primordial, puisqu'elles ont un impact considérable sur le développement des apprenants. En classe, les enseignantes ont continué de travailler le vocabulaire et l'enseignement de l'écriture.

L'an passé, nous avons modifié notre plan d'action contre la violence et l'intimidation. Nous avons collecté des données pour mettre à jour notre approche. Nous avons constaté que la violence était rare et que les gestes d'intimidation étaient peu fréquents. Les moyens que nous avons mis en place se sont révélés efficaces et nous faisons les ajustements nécessaires d'année en année. Nous installerons le banc de l'amitié à l'été 2024 dans le but d'envoyer aux autres élèves un message pour signifier que l'on se sent seul ou/et triste. Nous offrons également un soutien en orthopédagogie pour les élèves ayant des besoins particuliers. Nous utilisons la RAI (Réponse à l'Intervention) pour identifier les élèves qui ont besoin de soutien supplémentaire et nous intervenons de manière ciblée et spécifique pour travailler sur des objectifs préétablis entre l'orthopédagogue et l'enseignante. Nous travaillons sur ces objectifs pendant un cycle et nous assurons la fréquence en utilisant les techniciennes en éducation spécialisée qui sont soutenues par l'orthopédagogue. Pour favoriser l'apprentissage de la lecture et de l'écriture chez les élèves de maternelle 5 ans, nous avons mis en place des périodes de conscience phonologique à partir de janvier. Cela permet aux élèves de développer leurs compétences en lecture et en écriture par la mise

en place de jeux et d'exercices amusants. Enfin, nous avons créé un conseil des élèves pour favoriser l'implication des élèves dans la vie de l'école. Ce conseil permet aux élèves de participer activement à la prise de décision concernant la vie de l'école et de s'exprimer sur les sujets qui les concernent. Cela permet aux élèves de se sentir plus impliqués dans leur communauté scolaire et de développer leur sens de la responsabilité et de la citoyenneté.



GABARIT POUR LE TABLEAU DE VOTRE PLAN D'ACTION

MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF							Plan d'engagement vers la réussite		
Orientation #1	Assurer le développement des compétences personnelles et professionnelles nécessaires aux défis actuels et futurs						Objectif PEVR: Agir sur le développement des compétences de l'apprenant. (Communication, esprit critique, créativité, citoyenneté, résolution problème)		
Objectif	1. D'ici 2027, améliorer les compétences des apprenants en matière de fonctions exécutives. 2. Au cours de l'année scolaire 2024-2025, accroître la compétence des enseignants en matière d'apprentissage en profondeur lors de rencontre-équipe école. 3. D'ici 2027, les élèves développeront leurs compétences liées à l'apprentissage en profondeur. (Les 6 compétences)	Indicateur(s)	Valeur de départ	Année de référence	Cible 2028				
Identification des actions	Groupe(s) visé(s)	Responsable (s) et collaborateurs	Ressources requises			Mode d'évaluation	Suivi et commentaires		
			Humaines	Matérielles	Financières		✓ Réalisée ⬆ En contrôle ⚠ À surveiller 🚩 Réalisation improbable ✗ Non amorcée		
1. Intégrer des activités d'enseignement explicite des fonctions exécutives	Maternelle à 3 ^e année	Responsable : Nathalie Lessard	Richard et Nancy	Affiches Documents d'évaluation	Formation pour le	Auto-évaluations et réflexions : Encourager les élèves à réfléchir sur leurs propres compétences	Évaluation mi-année	Évaluation fin d'année	

dans le programme scolaire pour aider les élèves à comprendre et à pratiquer ces compétences.		Collaborateurs : Richard Guillemette, Nancy Gaudreau, titulaires et TES			personnel nouveau. (500 \$)	liées aux fonctions exécutives à l'aide d'auto-évaluations. Réactions des enseignants : Recueillir les impressions et les observations des enseignants sur les progrès des élèves en matière de fonctions exécutives		
2. Offrir aux membres du service garde une formation sur les fonctions exécutives, en mettant en place un suivi assuré par un intervenant externe. L'accent sera mis la posture de l'intervenant.		Responsable : Nathalie Lessard Guyanne Bouchard Collaborateurs : Richard Guillemette Nancy Gaudreau Andréanne Poulin	Formations pour le personnel du service.		Libération (750\$)	Évaluation des membres du service de garde : Obtenir des retours directs des membres du service de garde après la formation. Par des questionnaires, des entretiens informels ou des discussions en groupe pour évaluer leur perception de la formation et son utilité. Feedback des collaborateurs : Les intervenants externes font un retour sur la posture des intervenants.	Évaluation mi-année	Évaluation fin d'année
Organiser des ateliers et des sessions de formation école animées par notre CP en apprentissage en profondeur.		Responsable : Nathalie Lessard Collaborateurs : Véronique Nadeau (CP)	Conseillère pédagogique Soutien en classe Utiliser les rencontres pédagogiques.	Photocopies Livres apprentissage en profondeur	Libération école de 2 jours pour chaque enseignant (3600\$)	Évaluation qualitative des retours des participants : Collecter des retours verbaux ou écrits des participants concernant leur expérience durant les ateliers et sessions. Des questionnaires peuvent être utilisés.	Évaluation mi-année	Évaluation fin d'année
Intégrer dans des activités quotidiennes le langage associé aux compétences en apprentissage en profondeur.		Responsable : Nathalie Lessard Collaborateurs : Véronique Nadeau (CP) Titulaire et TES	Conseillère pédagogique Soutien en classe Utiliser les rencontres pédagogiques			Observation : Observer la participation des élèves et leur engagement dans les activités quotidiennes ou l'apprentissage en profondeur est utilisée. Auto-Évaluation : Encourager les élèves à s'auto-évaluer en utilisant des critères prédéfinis.		

GABARIT POUR LE TABLEAU DE VOTRE PLAN D'ACTION

MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF

Plan d'engagement vers la réussite

Orientation #3	Soutenir le progrès scolaire par le développement continu de notre expertise.					Objectif PEVR : Mettre en œuvre des pratiques probantes actualisées.		
Objectif	D'ici à la fin 2028, améliorer la compétence en écriture des élèves.	Indicateur(s)		Valeur de départ	Année de référence	Cible 2028		
		Diminuer le pourcentage d'élèves dans la zone à risque.		Zone critique : 8 % Zone à risque : 34 %	Jun 2023	Moins de 25 % d'élèves dans la zone à risque.		
Identification des actions	Groupe(s) visé(s)	Responsable (s) et collaborateurs	Ressources requises			Mode d'évaluation	Suivi et commentaires	
			Humaines	Matérielles	Financières		✓ Réalisée ⬆ En contrôle ⚠ À surveiller 🚩 Réalisation improbable ✗ Non amorcée	
1. Mise en place de la lecture interactive enrichie.	1 ^{er} année	Responsable : Nathalie Lessard Collaborateurs : Véronique Nadeau (CP)		Achats de livres	100 \$ par classe 1000 \$	Rétroaction des enseignants : Recueillir les commentaires des enseignants sur leur expérience de mise en place de la lecture interactive enrichie, notamment les défis rencontrés et les pratiques réussies. Expansion du vocabulaire : Observer si les enfants commencent à intégrer de nouveaux mots ou expressions qu'ils ont rencontrés dans leurs lectures dans leur langage écrit ou oral.	Évaluation mi-année	Évaluation fin d'année
2. Mettre en place le feedback pour améliorer les compétences des élèves en écriture.	1 ^{er} à 3 ^e année	Responsable : Nathalie Lessard Collaborateurs : Véronique Nadeau (CP) Enseignants TES	Prévoir une ressource pour soutenir les titulaires	À voir selon les besoins	400 \$	Analyse résultats : Analyser les données collectées avant et après l'intervention pour déterminer les changements observés. Examiner si les élèves ont progressé conformément aux objectifs fixés. Évaluation de l'écriture Analyser l'effets de nos actions sur les résultats des élèves	Évaluation mi-année	Évaluation fin d'année
3. Mettre en place une CAP école pour favoriser la collaboration entre le personnel. Objectif de la CAP : Améliorer les compétences en écriture des élèves.	Maternelle à 3 ^e année	Responsable : Nathalie Lessard Collaborateurs : Véronique Nadeau (CP) Enseignants TES		Libération de 4 jours pour la CAP	6000 \$	Rétroaction des enseignants : Recueillir des retours d'information réguliers auprès des enseignants pour évaluer leur engagement et identifier d'éventuels obstacles. Mise en œuvre pratique des idées Évaluer dans quelle mesure les idées partagées au sein de la CAP sont mises en pratique dans les salles de classe. Observer les pratiques d'enseignement des membres de la CAP		

--	--	--	--	--	--	--	--	--

